

Mars 2018

Actualité réglementaire

Première version du projet régional de santé Auvergne Rhône-Alpes soumise à consultation jusqu'au 29 avril 2018

Dans le cadre des travaux relatifs au PRS, un état des lieux des données de santé en Auvergne-Rhône-Alpes élaboré à partir des grands indicateurs de santé publique principales pathologies, facteurs de risques (comportementaux et environnementaux) ainsi qu'offre en santé et recours aux soins.

<http://fr.calameo.com/read/004691508ea9ac00f678e>

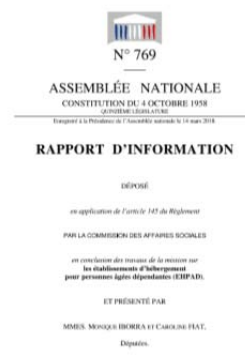


Rapport d'information sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) – Les conclusions des parlementaires C. Fiat et M. Iborra sur fond de mouvement social

Au regard de l'insuffisante prise en compte du phénomène « d'une ampleur inédite » de vieillissement de la société, les parlementaires dressent un état des lieux inquiétant de la situation des EHPAD. Elles pointent les situations de maltraitance institutionnelle, avec des conditions insatisfaisantes d'accompagnement pour des personnes âgées de plus en plus dépendantes et leur corollaire, des conditions de travail dégradées pour les professionnels accompagnant ces personnes.

Les recommandations concernent en premier lieu une augmentation des moyens pour améliorer la qualité d'accueil et de soins : augmentation du taux d'encadrement et définition d'un ratio minimal, diminution du reste à charge pour les résidents, suspension de la réforme sur la tarification dépendance ...

Les rapporteuses préconisent également d'améliorer l'évaluation externe et de favoriser l'innovation par de meilleures conditions d'accompagnement, évaluation, pérennisation voire de généralisation des expérimentations observées dans les territoires. Le « nouveau modèle » proposé illustre un EHPAD ouvert sur son environnement, acteur de la prévention (en amont et dans l'EHPAD), pivot de l'offre de proximité et du soutien à domicile.



Suppression du Conseil national de santé mentale

La Ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn a annoncé fin janvier la suppression du CNSM au profit d'un futur comité stratégique de psychiatrie et santé mentale. Pour mémoire, le Conseil national de santé mentale, mis en place à la suite du rapport « relatif à la santé mentale » de Michel Laforcade avait pour mission de « faciliter la mise en œuvre de la loi de modernisation de notre système de santé, contribuer à la réflexion sur l'élaboration des projets territoriaux de santé mentale, et veiller à la cohérence et à l'articulation des politiques des différents champs (prévention, sanitaire, social et médico-social) ».

Ce conseil était marqué notamment par la diversité de ses membres et sa présidence par un sociologue, le Professeur Alain Ehrenberg, illustrant une conception large et à forte dimension sociale de la santé mentale. Cette suppression provoque des inquiétudes, notamment liées à un risque de psychiatrisation de la santé mentale.

Proposition de loi pour une reconnaissance sociale des aidants renvoyée devant la commission des affaires sociales

Cette proposition visait à compléter les avancées de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 et à atténuer les conséquences du rôle d'aidant sur la vie notamment professionnelle par diverses mesures telles que : l'indemnisation du congé de proche aidant ; l'augmentation de la durée du congé ; l'alignement des droits des aidants de personnes âgées dépendantes sur ceux des aidants de personnes handicapées (extension de la majoration de la durée d'assurance vieillesse).

Les réserves formulées et le choix de renvoyer la proposition, que regrettent de nombreuses associations, ont essentiellement porté sur le financement des mesures proposées, alors que le rôle des millions d'aidants (8 à 10 en France) permet des économies peu prises en compte.

Loi du 13 février 2018 créant un dispositif de don de jours de repos non pris au bénéfice des proches aidants de personnes en perte d'autonomie ou présentant un handicap

A l'inverse de la précédente, cette proposition de loi, qui fait appel à une forme de solidarité « individuelle » plutôt que nationale, a fait consensus et a été adoptée sans difficulté.

Appels à projets

L'ARS et la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bourgogne Franche-Comté lancent un appel à projets « usagers et parcours de santé »

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/usagers-et-parcours-de-sante>

Le Fonds Handicap & Société, dans le cadre de sa mission d'intérêt général, lance son 1^{er} appel à projets au titre de l'année 2019 sur le thème : « Handicap, perte d'autonomie : solidarité, territoires et ruralité »

<http://appelprojet.fondshs.fr/fr/>

Etudes – Lectures

Accompagnement professionnel de la dépendance des personnes âgées : enjeux territoriaux en France métropolitaine – Thèse de Mme Ramos-Gorand pour l'obtention du doctorat en géographie

Cette thèse, publiée en mars 2016 et récompensée du 2^{ème} prix 2017 de l'Observatoire des retraites AGIRC-ARCCO, examine l'accompagnement professionnel de la dépendance des personnes âgées au regard des principes républicains de liberté, égalité et de fraternité.

S'agissant de l'égalité, l'intérêt d'une démarche géographique, innovant en matière d'accompagnement professionnel de la dépendance, est évident pour évaluer l'équité territoriale – abordée ici au regard des principes de proximité et d'accessibilité des réponses aux besoins.

A propos du concept de liberté, l'auteure interroge la tension entre le recours lié aux contraintes de l'offre et celui correspondant à l'expression du choix de la personne – à travers l'analyse de deux phénomènes : le non recours à l'APA et les migrations à l'entrée en institution.

Dernier numéro de Rhizome : *Apprendre le rétablissement* (décembre 2017)

La célèbre revue en santé mentale et précarité de l'ORSPERE-SAMDARRA explore dans son dernier bulletin ce concept anglo-saxon et son importation en France.

En tant que processus complexe et multifactoriel, le rétablissement se distingue de la notion de guérison. Il est ici envisagé dans ses différentes dimensions (sociales, subjective, fonctionnelle, sociétale, cliniques...) et tensions sous-jacentes, ses nombreux intérêts liés notamment à une *approche centrée sur la personne*, mais avec aussi certains écueils (dont le risque possible d'une excessive responsabilisation des personnes lié à la notion d'*empowerment*).

Le rétablissement illustre une approche décloisonnée de la santé mentale, ainsi que le rappellent différents articles de la revue dont celui de Michel Laforcadre, initiateur du regretté Conseil national santé mentale ...

Travail et bien-être psychologique : *l'apport de l'enquête CT-RPS 2016* (DARES, mars 2018)

L'enquête « Conditions de travail et risques psycho-sociaux » de 2016 contribue à observer dans quelle mesure le travail peut être un facteur de bien-être psychologique des personnes.

→ Elle confirme le gradient social habituel selon lequel les personnes plus diplômées et qualifiées ont un travail plus épanouissant, malgré quelques nuances concernant certaines professions relativement peu diplômées, telles que les **assistant.e.s maternel.le.s** qui se situent dans les 15 métiers les plus favorables au bien-être psychologique. Leur travail s'avèrerait en effet « peu intense et très autonome », avec un « sentiment d'insécurité et des conflits éthiques rares ».

→ A l'inverse, environ 1 actif sur 10 se trouverait dans une situation de travail très délétère pour son bien-être psychologique du fait d'un cumul d'expositions diverses.

→ Selon les typologies observées, les professions soignantes telles qu'**infirmier.e.s**, **sage-femmes** et **aide-soignant.e.s** figurent parmi les 15 métiers les moins favorables au bien-être psychologique, avec une forte « demande émotionnelle » et des « conflits éthiques » prédominants. Un écho à la notion actuelle de « fatigue de la compassion », créée pour expliquer la lassitude des professionnels de santé ?

Actualité de GEFCA

Réalisation d'un diagnostic prospectif et participatif relatif aux besoins et à l'offre à destination des personnes âgées fragiles ou dépendantes sur le territoire de Nyons et Baronnie

Conduite entre mai et novembre 2017, cette mission a fait l'objet d'un rapport diagnostique. Elle se poursuit par un appui à la définition d'un plan d'action partagé entre l'ARS et le CD26 avec l'appui de GEFCA, qui sera présenté, pour une validation par les acteurs du territoire, lors d'un comité de pilotage présidé par Madame la Sous-Préfète de Nyons (27 avril 2018).

Conférence sur « les nouveaux enjeux du secteur social et médico-social »

Entre juin et décembre 2017, GEFCA a conçu et réalisé pour l'ARFRIPS une conférence proposée aux cadres et à l'ensemble des salariés (environ 2 000 participants pour 10 journées) d'une importante association gestionnaire d'établissements et services du secteur médico-social en Auvergne-Rhône-Alpes.

9^{ème} édition de Ecole de la Sclérose en plaques : du 3 mars au 21 avril

L'école de la SEP s'adresse aux personnes ayant appris récemment le diagnostic de cette pathologie, ainsi que leurs proches, afin d'apporter des réponses à leurs besoins d'information et de soutien. Au cours de 5 demi-journées se déroulent des séances d'enseignement et d'échanges sur différents thèmes, par des professionnels de la sclérose en plaques selon une approche pluridisciplinaire (philosophe, neurologue, psychologue, sexologue, assistant social, médecin du travail ...).

L'école de Villeurbanne fonctionne depuis 2010. Elle repose aujourd'hui sur un partenariat entre le réseau de soins SEP Rhône-Alpes, l'APF et l'association GEFCA.

Informations partenaires

Nouveau planning d'UTOPIA

UTOPIA est le projet de création d'un lieu ressource, non institutionnel et non médical, d'accueil et d'accompagnement pluridisciplinaire destiné à soutenir des personnes adultes, sans limite d'âge, concernées par une maladie chronique et/ou en situation de handicap.

Cet espace se distingue par sa nature participative afin de prendre soin de soi, travailler son autonomie avec l'aide de différentes activités (individuelles et/ou collectives), telles que la socio-esthétique, la sophrologie, l'hypnose, ainsi que des activités artistiques, d'écriture, de groupe d'échange et de parole, et obtenir des informations pratiques sur les droits et les démarches.

Contact : Marie-Hélène Boucand - utopia69@orange.fr - 06 95 46 41 01

Une pièce de théâtre au profit du Réseau Lucioles

Partenaire de GEFCA, Réseau-Lucioles est une association créée en 2004, dont l'objectif est d'améliorer l'accompagnement des personnes ayant un handicap mental sévère et de leurs proches.

<https://www.reseau-lucioles.org/piece-de-theatre-profit-de-reseau-lucioles-venez-nombreux/>